

(1)

Pont de la 35

Laval-Montréal

6211-06-080

PATRICK CHARETTE, CITOYEN DE MIL-EST.

CE PROJET M'INTERESSSE CAR IL INFLUENCERA...  
DE FAÇON DIRECT ET NÉGATIVE LA SANTÉ AINSI  
QUE LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS, DONT  
LA MIENNE Étant MOI-même ASTHMATIQUE...!  
DE PLUS IL EST DE MON DEVOIR DE CITOYEN  
DE PRENDRE PART À DES DÉCISIONS AUSSI  
IMPORTANTES ET QUI MENACE LA VIE DES GENS  
AINSII QUE LA PRÉSERVATION DES ÉCO-TERRITOIRES.  
PAR CE FAIT MÊME JE REMERCIÉ LA COMMISSION  
DE ME LAISSE L'OPPORTUNITÉ D'EXPRIMER  
MES INQUIÉTUDES ET ÉMETTRE MES OPINIONS

IL EST RECONNUS QUE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
ACCASIONNE DES PROBLÈMES RESPIRATOIRES  
CHEZ LA POPULATION ENVIRONNANTE.

- CHEZ LES ENFANTS DE 8 ANS ET MOINS, QUI  
SONT SOUMIS AUX POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES,  
ON REMARQUE UNE RÉDUCTION DE LA CROISSANCE  
PULMONAIRE.

- CHEZ LES ADULTES, ON OBSERVE UNE  
AUGMENTATION DE LA FREQUENCE DES MALADIES  
DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE COMME CES CRISES  
D'ASTHME ET LA BRONCHITE... ETC...

- C'EST UN CONTINUUM D'EFFETS QUI AGIT  
AUTANT CHEZ LES GENS EN SANTÉ QUE CHEZ  
LES GENS FRAGILISÉS PAR L'ASTHME.

2) Maintenant, si on regarde les taux d'hospitalisation pour des problèmes respiratoires chez ces enfants de 1 an à 14 ans, par CLSC, sur une période de 3 ans (1996 à 1998), on remarque que ce sont les CLSC ayant sur le territoire ~~de~~ l'autoroute 25 et l'échangeur Anjou qui ont les plus haut taux d'hospitalisation pour des problèmes respiratoires. De plus, il faut considérer que ce secteur de Mercier-Est - Anjou est sous les vents des raffineries de Montréal-Est et que ce-ci est un facteur supplémentaire contribuant à une mauvaise qualité de l'air et par ce fait même, à une augmentation des problèmes respiratoires.

Le nouveau tracé de l'autoroute 25 prévoit passer dans Rivières-des-Prairies et là, les taux d'hospitalisation sont équivalents aux taux observés dans l'est de l'île. Et on peut observer que l'indice de qualité de l'air est mieux que les autres secteurs.

Monsieur le président du gouvernement à l'efficacité sur la qualité de l'air dans les établissements en y interdisant la cigarette, et s'empresse présentement à agir à l'opposé, je qualifie : donc ce projet comme étant un geste irresponsable et il va à l'encontre du protocole de Kyoto.

3) Vu ce haut pourcentage de taux d'hospitalisation  
du au prob. résidencières, je demande au  
gouvernement que la mesure édicté toute  
prendre une remédie à cet étatation  
dramatique M. Président et aimerais  
lui rappeler qu'il est en son devoir  
de préserver la santé des citoyens.

De plus lorsqu'on observe le coût de  
la santé au Québec, je me demande  
encore une fois M. Président s'il n'y  
aurait pas des intérêts autres sans toutes  
fois viser personnes, et ce bénir au  
détriment de la santé de la population,  
et donc moi.

Il est vrai que cela favorisera ces pétrolières  
ainsi que les concessionnaires auto et auto-éta  
raporté plus de taxe à l'hal.

Je propose M. Président le rejet du  
projet, la création d'un train de banlieu  
Mascouche / MTL + L'Assomption, Repentigny /  
MTL + l'augmentation du transport en  
commun (service), le prolongement du  
 métro Anjou + R-D-P, où il y a une  
voie réservée sur les borts existant pour  
les camions (excluant les autobus - moins  
important), la fermeture de l'autoroute  
ville à la circulation automobile au la  
proximité du TRSP. en commun.

DANEMARK  
HOLLANDE

4) DE Tous les éléments de l'industrie sont à la disposition des fournisseurs et des fabricants.

La demande est en croissance constante.

10/05/2005

Le bus électrique possède l'avantage

d'économies d'échelle.

La demande de transport de passagers et de marchandises est en croissance constante depuis plusieurs années. Les besoins actuels sont principalement pour les déplacements, les déplacements de travail et les déplacements de loisirs. Les besoins futurs sont principalement pour le transport de personnes et de marchandises.

- C, ENTREPRISE

- ETAT FEDERAL

- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DES VILLES

Il existe une demande importante de transport de personnes et de marchandises pour les déplacements de travail et les déplacements de loisirs. La demande de transport de personnes et de marchandises pour les déplacements de travail et les déplacements de loisirs est en croissance constante.

Le coût de l'énergie est en diminution constante. Les coûts de production sont en diminution constante.